



DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE D'ARZANO

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 029-212900021-20260924-D2026071-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre du mois de septembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Arzano, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Clotilde LAVISSE, Maire d'Arzano.

Étaient présents : Clément AUFFRED, Ewen CLERO, Aurélie CORNIERE, Crystel FEREZ, Quentin FLECHER, Marie-Annick GRAGNIC, Clotilde LAVISSE, Pierre LE POGAM, Marie-Françoise LE ROCH, Mickael MOELO, Stéphanie NOUAÏLLE DEGORCE, Jean-Yves SYLVESTRE, Aude DE PENFENTENYO

Excusés : Louise DANIEL ayant donné procuration à Clément AUFFRED
Stéphane DANIEL ayant donné procuration à Clotilde LAVISSE

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de votants
15	13	15

Secrétaire de séance : Aurélie CORNIERE

Date de convocation : 17/09/2026

Date d'affichage : 28/09/2026

Objet de la délibération : Activation du portail Parents 3D Ouest

Madame Aurélie CORNIERE, 4^{ème} adjointe, informe que dans le cadre de la modernisation des démarches administratives et afin de faciliter les échanges avec les familles, il est proposé d'activer le portail Parents de 3D Ouest.

Ce portail permettra aux familles d'accéder à un espace en ligne, sécurisé et accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un téléphone, afin de réaliser différentes démarches liées aux services proposés par la commune, notamment la consultation de leur dossier, les inscriptions et réservations aux activités, ainsi que le suivi des factures.

La mise en service nécessitera un paramétrage préalable du logiciel, ainsi qu'une information des familles afin de leur permettre de créer et d'utiliser leur compte.

CONSIDÉRANT l'intérêt de simplifier les démarches pour les familles et de faciliter la gestion administrative des services concernés par les agents communaux,

ENTENDU l'exposé de Madame Aurélie CORNIERE, 4^{ème} adjointe,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE l'activation du portail Parents 3D Ouest ;

AUTORISE la mise en œuvre progressive de ce service auprès des familles, incluant leur information préalable, à compter du 02 novembre 2026 ;

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération, notamment auprès du prestataire 3D Ouest.

Vote : 15 voix pour



*Pour extrait certifié conforme
Clotilde LAVISSE
Maire d'Arzano

hant de